



SIMPLE & SMART

MarshMotor, déclarez votre sinistre automobile en quelques minutes

MarshMotor simplifie votre déclaration. Quelques minutes suffisent pour vous identifier, renseigner le type de dégât, le photographier et être mis en relation avec le réparateur de proximité de votre choix.

Des solutions 100 % digitales chez Marsh

Marsh associe les nouvelles technologies à ses projets de digitalisation. En collaborant avec WeProov, acteur reconnu du monde de l'Insurtech, nous nous engageons à simplifier notre parcours client et vous apporter toujours plus de services à valeur ajoutée.

MarshMotor est une application en ligne, conviviale, accessible et compréhensible de tous qui permet de déclarer un sinistre automobile et de réaliser un dossier photo du dommage subi en quelques étapes.

En toute autonomie, vous décidez où et quand vous réalisez votre

déclaration. Vous choisissez grâce à la géolocalisation d'être mis en relation avec le réparateur du réseau agréé Marsh le plus proche.

MarshMotor = 1 déclaration en ligne + 1 déplacement chez le réparateur et c'est tout !

Nul besoin de la présence d'un expert pour évaluer le dommage de votre véhicule sauf cas particulier, nul besoin de contacter vous-même les réparateurs pour obtenir des devis et un rendez-vous rapide, l'application MarshMotor offre toutes ces fonctionnalités sur une seule interface.

Avec cette solution, nous vous offrons simplicité, rapidité et efficacité.

POUR QUI ?

- Toutes les entreprises
- Toutes flottes de véhicules légers

LES ATOUTS MARSHMOTOR

- Une déclaration facile et simplifiée réalisée en toute autonomie
- Un rapport photo guidé et simplifié assurant une expertise et un chiffrage rapide par nos réparateurs agréés
- La géolocalisation permettant la mise en relation avec un réparateur agréé Marsh de proximité
- Un seul et unique déplacement le jour du rendez-vous avec le réparateur
- Un véhicule de remplacement mis à votre disposition le temps des réparations

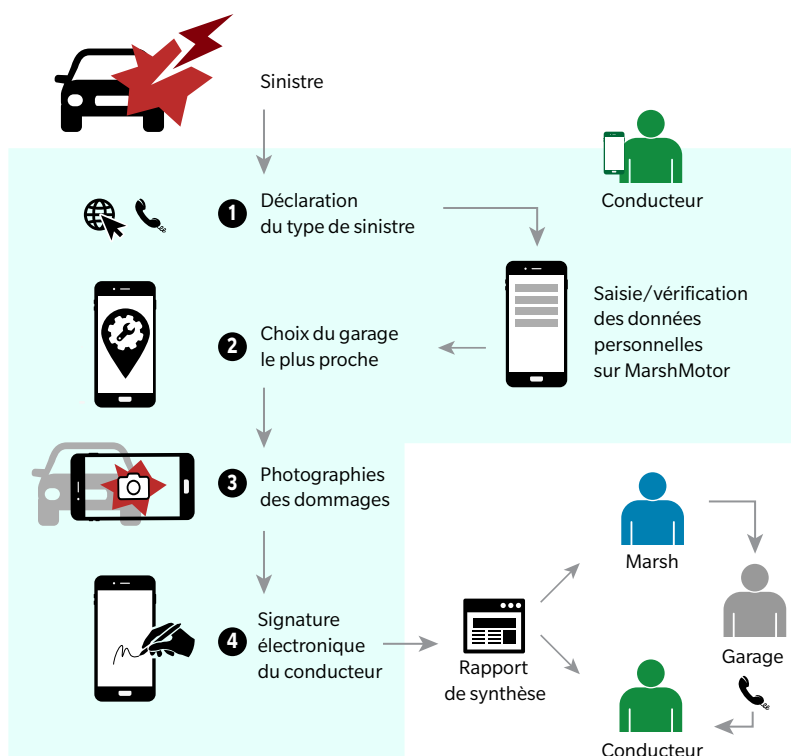
MarshMotor, des étapes simples et guidées pour une déclaration conforme

L'application MarshMotor vous guide dans la saisie de votre déclaration et les prises de photos de votre sinistre automobile. À chaque étape, vous êtes accompagné sur les informations à saisir puis les zones à photographier.

Le système de géolocalisation vous indique sur une carte les réparateurs agréés du réseau Marsh de proximité. En un simple clic, vous faites votre choix.

Une fois complétée et signée électroniquement, une synthèse vous sera adressée, au gestionnaire de flotte, ainsi qu'aux équipes Marsh.

À l'ouverture du sinistre chez Marsh, le client recevra un accusé de réception l'informant des actions mises en œuvre.



Pour plus d'information sur MarshMotor, contactez :

JEAN-PIERRE JUILLARD
Directeur
Flottes automobiles
Paris La Défense
01 55 46 36 31

CINDY ASBABOU
Responsable Sinistres
Flottes automobiles
Paris La Défense
01 55 46 37 35

MEHDI CHRAIBI
Chef de projet
Solutions clients
Paris La Défense
01 55 46 36 28

L'application MarshMotor sera accessible pour votre smartphone, sur Google Play et App Store.

Étape 1 Identification du client et de son véhicule

Le conducteur sélectionne la situation correspondant le mieux au type de sinistre qu'il souhaite déclarer (accident, effraction,...).

Il vérifie ensuite ses données personnelles, le numéro d'immatriculation de son véhicule et décrit, grâce au formulaire, les dégâts et circonstances du sinistre.

Étape 2 Choix du réparateur

Le conducteur choisit dans sa zone géographique un réparateur du réseau agréé Marsh.

Étape 3 Photographies des dommages

Il commence les prises de photo de son véhicule. Pour chaque photo, MarshMotor guide le conducteur pour que les photographies du dommage soient faites sous le meilleur angle.

Étape 4 Signature et rapport de synthèse

Le conducteur signe électroniquement sa déclaration sur l'application MarshMotor.

Une synthèse de la déclaration est adressée à Marsh, au conducteur et au gestionnaire de flotte.

Après analyse des éléments par Marsh, le client reçoit un accusé d'ouverture du dossier et le rapport de photos est directement transmis au réparateur.

Document non contractuel.

Les informations figurant dans la présente publication ont uniquement vocation à aborder les thèmes concernés de manière générale et n'ont nullement valeur de conseil personnalisé. Par conséquent, il convient de ne pas utiliser ces informations en tant que telles. Il est recommandé aux assurés de consulter leur compagnie d'assurance et leurs conseillers juridiques pour toute question ayant trait à toute couverture spécifique

Marsh, société par actions simplifiée au capital de 5 917 915 euros. Société de courtage d'assurances et de réassurance dont le siège social est situé Tour Ariane – La Défense, 5 place de la pyramide, 92800 Puteaux, immatriculée sous le n° 572 174 415 au RCS de Nanterre. Assurances RC professionnelle et garantie financière conformes aux articles L512-6 et 7 du Code des assurances. TVA intracommunautaire n° FR 05 572 174 415. Orias n° 07001037, orias.fr. Code APE : 6622Z. Société soumise au contrôle de l'ACPR, 4 place de Budapest, CS 92459, 75436 Paris Cedex 09.

Réclamations : Marsh, Département Réclamations, Tour Ariane, 92088 Paris La Défense cedex – reclamation@marsh.com. Conditions générales de prestations sur marsh.fr.

Copyright © 2021 Marsh SAS. Tous droits réservés. N° 210113